



Présentation du rapport financier

par Monsieur Michel VERGNIER, trésorier général de l'AMF

Mardi 31 mai 2016 – après-midi

Introduction de François Baroin, président de l'AMF

Chers amis, merci de votre présence. Nous abordons à présent l'assemblée générale statutaire de notre association. Le déroulé de la séance sera assez simple. Je passerai la parole à notre trésorier général, Michel Vergnier qui nous a rejoints de la Creuse. Nous aurons la partie budgétaire, puis nous ouvrirons le débat. Ensuite, le rapport d'activité sera présenté par notre secrétaire général, Philippe Laurent, que je remercie chaleureusement. Nous aurons le débat sur le rapport.

Puis, il y aura une présentation d'un partenariat, sur lequel je me permets d'insister en introduction, avec France Info et tout le réseau national des radios France Bleue qui va mettre à l'honneur les initiatives dans chacun de nos territoires tout au long des mois qui nous séparent de l'élection présidentielle. Cela nous est apparu opportun dans le contexte global de valorisation de la démocratie représentative. Cela nous est apparu utile dans la formidable ressource de trésors d'imagination et d'initiatives exceptionnelles qui se trouvent sur notre territoire, et ce sera une caisse de résonance magnifique.

Par conséquent le directeur de la rédaction de France Info vous expliquera comment, au sein de chacune de nos associations départementales, faire monter toutes les initiatives qui pourront ensuite permettre à chacune et à chacun d'entre vous, nous l'espérons, aussi bien d'exprimer le projet que de le mettre en lumière, le mettre en valeur, afin que tout cela serve en quelque sorte de nourriture pour les projets de mobilisation au

moment de la grande respiration démocratique de l'année prochaine.

Nous aurons ensuite notre débat d'orientation générale, André et moi-même, puis le débat avec la salle et nous passerons au temps de l'organisation de nos travaux dans le cadre prévu de ce congrès.

Sans plus tarder, je passe la parole à Michel Vergnier.

Présentation du rapport financier par Michel Vergnier

Oui, mon cher François, la Creuse est un département que tu connais un peu. Merci de ton accueil chaleureux. J'ai vu que tu t'inquiétais sur le fait que je puisse ne pas arriver. Je n'ai mis que 8 heures pour faire 350 km. Les branches, la pluie, le vent... et puis le POLT, le Paris/Orléans, Limoges/Toulouse que nous voulons rénover – j'en profite pour le dire : service public...

Mes chers amis, j'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver et, de plus, les comptes ne sont pas très compliqués pour nous même si l'année 2015 est une moins bonne année. Mon cher Jacques – je salue l'ancien président – tu n'as eu que des années excédentaires mais pour ma prise de fonction comme trésorier, je présente une année déficitaire. Il y a quelques raisons à cela.

1 489 710 euros est le premier résultat négatif depuis 10 ans, mais ce n'est qu'exceptionnel et conjoncturel. En tous les cas, ce n'est pas révélateur d'un quelconque dérèglement du fonctionnement financier de l'association.

Pourquoi cette somme ?

C'est le fruit de l'annulation de notre congrès de novembre pour les raisons que vous connaissez bien entendu et, en même temps que l'annulation de notre congrès, l'annulation de notre Salon qui est pour l'AMF toujours source de revenus et pas de désagréments. Cela s'explique dans sa quasi-totalité par la perte de recettes liées à ces deux manifestations et à deux dépenses supplémentaires que nous avons collectivement engagées, dont je vais vous dire deux mots. Il y a eu aussi des débits prestataires. Il a bien fallu répondre à quelques demandes quand même malgré l'annulation. Tout ne s'est pas fait sans heurt ; en tout cas, tout s'est fait dans la parfaite harmonie avec le Groupe Moniteur que je tiens à saluer.

Puis, nous avons décidé d'organiser, compte tenu de cette annulation, un Rassemblement des maires au mois de novembre. Cela a généré une dépense supplémentaire.

S'agissant des produits, notre chiffre d'affaires est comme d'habitude généré essentiellement par les cotisations de nos 35 980 adhérents ainsi que par les recettes liées au Congrès et au Salon.

En 2015, les cotisations se sont élevées à 8 196 500 euros, soit une légère augmentation pour atteindre 88 % du produit d'exploitation et les annulations ont privé notre association d'un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros. C'est là l'essentiel de l'explication du résultat négatif de cette année.

Pour une moindre mesure, mais qui mérite réflexion, et significative quand même, nous avons constaté un effondrement généralisé des recettes publicitaires pour la presse écrite, à hauteur de 255 000 euros de moins et notamment pour *Maire de France* soit -49 %.

S'agissant des charges courantes d'exploitation prévisibles et donc convenablement budgétées l'année passée, elles sont en évolution légère, emportée essentiellement par une augmentation habituelle – que tous les maires connaissent bien – et essentiellement mécanique de 2 % sur la masse salariale liée aux remplacements et aux évolutions de carrière et de primes.

Une évolution particulière à la hausse est cependant à noter. Nous l'avons décidée. Je pense que les associations départementales et leurs directeurs en sont satisfaits même s'il reste encore à préciser les choses : il s'agit de l'augmentation des frais de déplacement des

associations départementales à la fois pour les adhérents et les salariés de ces associations. Il est vrai que l'on travaille beaucoup. Il y a beaucoup de commissions, et nous constatons une forte fréquentation dans les commissions. Avec 250 % d'augmentation de remboursement en 2015, c'est le résultat d'une communication que nous avons faite avec les associations départementales en début d'année.

Cela s'ajoute à des abattements que vous connaissez bien et des ristournes de cotisations ainsi qu'aux différents dispositifs de soutien et d'accompagnement, par exemple des structurations que nous avons indiquées. C'est donc plus de 3,5 millions d'euros que notre association réinjecte tous les ans dans notre réseau territorial.

Les conséquences de l'annulation du Congrès et du Salon ont engendré des charges exceptionnelles d'un montant de 400 000 euros environ, réparti essentiellement entre les débits pour les prestataires, pour une moindre part, et l'organisation du Rassemblement des maires pour la très grosse majorité avec notamment la location du Palais des congrès ; bien sûr, comme d'habitude, nous avons déjeuné avant de partir et nous avons sonorisé, refait les choses d'une manière très technique, et tout cela coûte un peu.

Enfin, deux événements non prévus initialement au budget ont augmenté ces charges : la Journée nationale d'action, début septembre, pour 120 320 euros et une autre manifestation qui prend de l'ampleur – pas la manifestation mais ce qu'elle a généré – c'est la Rencontre des communes nouvelles pour près de 60 000 euros.

L'ensemble de ces éléments, ajoutés aux pertes de recettes que j'ai évoquées, expliquent le résultat négatif de cette année.

Pour ce qui est du budget 2016, en espérant qu'il n'y ait pas d'événements imprévisibles avec des conséquences financières, la prévision budgétaire de 2015 était bonne. En effet, la comparaison prévision/réalisé pour les produits et charges courantes d'exploitation fait apparaître un différentiel satisfaisant.

Partant des mêmes règles habituelles de stabilité et de prudence que celles qui ont présidé à toutes les élaborations budgétaires et notamment celle de 2015, le budget 2016 qui est présenté projette l'évolution du fonctionnement de l'AMF selon le rythme qui est celui de ces dernières années, à savoir :

- pas d'augmentation des cotisations,
- une stabilité des produits,
- une évolution maîtrisée de la masse salariale intégrant l'augmentation du point d'indice et des recrutements ou des emplacements ou des créations de poste) à venir. On le verra, ce sera le cas notamment en raison de la place prise par l'intercommunalité où nous avons besoin de techniciens de haut niveau.

Il intègre aussi le coût de projets décidés par nos instances, comme notamment :

- les travaux de la régie de l'auditorium où l'on pourra enfin s'entendre correctement,
- le développement d'une application Internet,
- ou encore le recours à un conseil extérieur pour le service des Intercommunalités, entre autres choses.

Monsieur le Président, je pense que les comptes seront approuvés, certifiés. Je remercie aussi notre expert-comptable et son cabinet avec lequel nous faisons, je crois, un travail en confiance mais qui est toujours très rigoureux et très pointilleux mais c'est aussi une garantie pour chacune et chacun d'entre nous.

Le président Baroin donne ensuite la parole au commissaire aux comptes qui présente son rapport et conclut en indiquant l'absence de réserve et d'observation.

Après cette présentation, le président Baroin demande s'il y a des questions ou observations. En l'absence de demande d'intervention, il soumet au vote le quitus sur les comptes 2015.

Le quitus sur les comptes 2015 est adopté.

Le président Baroin reprend la parole.

Je précise que je voudrais vraiment rendre hommage à l'équipe administrative de notre association qui est là depuis longtemps sous la

houlette de notre directeur général. La décision du report a été une décision difficile pour les raisons qui viennent d'être évoquées par notre trésorier général.

Quand nous avons mis en balance après les échanges que nous avons eus avec le Premier ministre, aussi bien André Laignel, Philippe Laurent que moi-même, la difficulté pour la Préfecture de Police de garantir la sécurité et l'accès avec la fouille au corps nécessitée par l'état d'urgence trois jours après les attentats du Bataclan, il nous est apparu dans le sens de l'intérêt général d'assurer la responsabilité du report.

Nous mesurons également les difficultés par rapport à des périodes traditionnelles de Congrès des maires qui se tiennent à l'automne, éventuellement pour le Salon. Je veux dire que, pour le Salon 2016, qui commence aujourd'hui en même temps que le Congrès, nous avons le même nombre d'annonceurs et il y aura le même exercice budgétaire car tout le monde a répondu présent ; tous les acteurs, tous les financiers, tous les partenaires traditionnels du Salon ont compris, accepté et intégré cette décision difficile et douloureuse y compris sur le plan budgétaire, ce qui veut dire que, dans la perspective de la présentation des comptes 2016, d'ici un an nous serons en situation de revenir à un rythme de croisière tout à fait acceptable et tout à fait important qui permet d'avoir de la marge dans des initiatives pour notre association.

En l'absence de demande d'intervention, le président Baroin soumet au vote le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité.